

---

Président :

Ollivier Lecollinet  
B P 511  
27105 Val de Reuil CEDEX  
Tel : 06 08 18 05 22  
Mail : [ligue-ffvrc.normandie@orange.fr](mailto:ligue-ffvrc.normandie@orange.fr)

Val de Reuil, le 20 Décembre 2018

**COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR  
DU 1<sup>er</sup> Décembre 2018 à St AUBIN sur Mer**

Etaient présents : Ollivier Lecollinet, Jean-Marie Déchamps, Vincent Chefdeville, Romain Harache, Thierry Fossard, José Gonzalez et Benoît Dando.

Eliane Lebreton assurait exceptionnellement les fonctions de secrétaire.

Absente excusée : Nicole Lecollinet, Jean-Luc Cavé, Hélio Sadoun.

**Etaient absents : Doris Schone, Stéphane Zmuda,**

Assistaient également à cette réunion :

1. Les comptes de la Ligue

Il y a actuellement 430.30 € sur le compte courant et 5 419.31 € sur le livret, soit un total de 5 849.61 € somme qui permet d'organiser la prochaine formation comptage ainsi que l'assemblée générale avec sa remise de trophées.

2. Evolution des différentes catégories

Piste 1/8<sup>ème</sup> : Vincent Chefdeville évoque la bonne entente durant les courses en thermique comme en électrique. 2018 aura été une bonne année malgré une petite diminution du nombre des pilotes classés. Si certaines courses comptaient jusqu'à 50 pilotes, il convient de relativiser et de faire la moyenne. Félicitations au club d'Isneauville qui alignait 28 pilotes pour sa première course ; c'est un très bon début. Le club de Chailloué est toujours en Stand By en raison de sa délocalisation.

TT 1/8<sup>ème</sup> Brushless : l'année s'est bien passée. Romain Harache constate une augmentation du nombre des pilotes classés : de 42 en 2017 ils passent à 50 cette année malgré une répartition Open/Promo qui n'existait pas l'an dernier. Les séries sont bien équilibrées.

Responsable WEB, Romain signale également que le site, devenu [ffvrc-normandie.fr](http://ffvrc-normandie.fr) a été mis à jour et qu'une page Face Book est ouverte. A la question concernant l'accès à certaines statistiques sur notre site, le président rappelle que la FFVRC propose déjà ces documents. Les faire figurer sur notre site ne reviendrait qu'à un surplus de travail inutile pour notre Web Master quand le lien peu se faire si facilement avec la Fédération.

TT et piste 1/5<sup>ème</sup> : Bonne participation générale, les 36 pilotes de 2015 se comptent 52 en 2017 : 13 FF, 7 Promo, 16 Open et 16 Mini Cooper. Jean-Marie Déchamps déplore que seulement 3 pilotes aient participé à la Coupe de France. Même si les déplacements ont un coût, il existe des solutions qui

peuvent le réduire : le co-voiturage est la première mais il faut également penser que certaines chaînes d'hôtels, comme Ibis et Campanile par exemple, ont passé un accord avec la FFVRC et pratiquent des « tarifs sportifs » qui réduisent sensiblement le coût de l'hébergement.

1/8<sup>ème</sup> et 1/10<sup>ème</sup> Th : Année difficile pour ces catégories qui ne peuvent compter que sur deux circuits dans notre ligue. Benoît Dando déplore la décision prise par LARCC de ne plus inviter ces catégories sur sa piste. Pour permettre aux pilotes de se retrouver il convient de s'organiser entre clubs et même entre ligues. Une très belle expérience a été menée par le Club de La Ferrière aux Etangs qui a organisé une nocturne. Beaucoup de pilotes en ont demandé le renouvellement pour 2019. Petit rappel : l'organisation d'une course en nocturne est soumise à l'approbation préalable du Président de la Ligue. Benoît aborde également la question qui lui est souvent posée au sujet des points accordés. Les pilotes n'obtiennent de points que pour les courses inscrites au calendrier. Il en profite pour rappeler que **les résultats permettant d'établir les classements, doivent impérativement être transmis aux responsables dans les 8 jours suivant la course.**

Moto : catégorie malheureusement au point mort. En course, les motos partent avec les petites catégories (1/10<sup>ème</sup>). Thierry Fossard évoque l'organisation de courses amicales et la baisse de prix des pneus qui passe de 80 € à 50 €. Mais il faudrait un règlement pour petite catégorie et surtout résoudre le problème des ramasseurs.

### 3. Calendrier 2019

Toutes les demandes ont été enregistrées et transmises à la fédération. Il est une fois de plus constaté que retenir des dates de courses n'est pas chose facile compte tenu de toutes les contraintes imposées par les calendriers nationaux et internationaux qui remettent régulièrement en cause les dates arrêtées par les clubs.

### 4. La parole aux Responsables départementaux ; les demandes des licenciés

Eure / Ollivier Lecollinet : Le TRCM de St Ouen de Thouberville portera le n° 1124.

Seine Maritime / J-Luc : Loisir Modélisme de La Londe portera le n° 1132

Calvados / Romain Harache : Romain n'a pas pu rencontrer les responsables du club de Cabourg, quant au club d'Aunay sur Odon, il ne sera prêt qu'en 2020.

Orne / Vincent Chefdeville : RAS

Manche / Hélio Sadoun : (Benoît) RAS

Bienvenue aux nouveaux clubs et à leurs Présidents respectifs, Youssouf Saidali et Laurent Carité ainsi qu'à tous leurs adhérents.

### 5. Point sur les matériels

Le panneau d'affichage va être ramené aux Andelys pour procéder à sa révision. Les mêmes questions reviennent concernant la maniabilité : ne pourrait-on pas envisager des poignées escamotables en plus pour faciliter le transport et l'installation.

A ce sujet Benoît évoque le projet de Brest qui s'est adressé à un lycée technique mais le format ne serait pas le même.

### 6. Les Récompensés 2018

Le Comité directeur confirme que seuls les premiers recevront un trophée à condition qu'ils soient présents ou correctement excusés. Il recevront une invitation dans ce sens.

### 7. Jeunes talents à inviter à notre AG

Le Comité accueille également favorablement la proposition du Président de saluer la performance de très jeunes pilotes par la remise d'un trophée. Seront donc invités.

#### 8. Mise au point du déroulement de l'AG

Le Président rappelle qu'Eliane assure le secrétariat à titre exceptionnel depuis le départ de Michel Lainé mais que cela ne doit pas durer. Il propose donc, avec l'accord du Bureau, de lancer un appel à candidature pour ce poste à l'occasion de l'envoi de l'invitation à l'AG.

Il propose ensuite l'adoption du règlement EFRA en course de ligue dans le but d'harmoniser les règles et l'organisation des courses mais aussi de faciliter le travail du comptage. Il rappelle que les courses TT tournent déjà sous le règlement EFRA. Un essai sur une période donnée pourrait se faire. Après en avoir délibéré, il est procédé au vote de cette proposition. Le résultat des votes est le suivant : aucune abstention, 1 vote contre et 6 votes pour. Le Comité décide donc d'appliquer cette décision pendant un an puis de constater ce que cela va donner.

#### 9. Questions diverses

Benoît Dando souhaite revenir sur la difficulté à établir un calendrier de courses en raison de l'inconnue posée par l'IFMAR ou l'EFRA.

Il rappelle également le principe du « donnant/donnant » : si l'on veut avoir une bonne participation aux courses que l'on organise, il faut que nos pilotes participent aux courses organisées par les autres clubs !

Le Président demande de retenir les dates des réunions du Comité Directeur pour 2019 : 13 avril, 19 octobre et 7 décembre et rappelle que les Présidents de tous les clubs sont cordialement invités à assister à ces réunions. L'AG 2019 de la Ligue est quant à elle programmée le 5 janvier 2020.

Vincent Chefdeville demande si l'on ne peut pas envisager des vidéoconférences. Le Président accepterait pour régler des questions urgentes mais en plus des réunions normales, pas à leur place. Romain Harache va étudier cette possibilité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H20.